

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de **NAAMA**
Direction des équipements publics
NIF : **4150 24 00 00 452 05**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 46 /2025 (4^{ème} annonce)

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de **NAAMA** lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales pour le projet: **REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 A KALAAT CHEIKH BOUAMAMA (COMMUNE MOGHRAR)** scindé en lot suivant :

LOT N° 04 : REALISATION 03 LOGEMENTS D'ASTREINTE

-ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Les soumissionnaires doivent satisfaire aux conditions énumérées ci-après :

A/ CAS DE SOUMISSION SEUL :

1-Capacité professionnelle : -Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie **Trois(03)** ou plus comme activité principale en« **bâtiment** » valable le jour de l'ouverture des plis

2-Capacités Techniques :

-a)-**Références professionnelles** : Avoir réalisé au moins **01 projet d'un montant 10.000. 000.00 DA ou plus** (il doit s'agir de travaux de même nature aux travaux objet du présent cahier des charges) justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrages public et signer par les ordonnateurs)

N.B :

- Si le délai de réalisation est supérieur à **05 Mois** une note zéro sera attribuée, Si l'entreprise est qualifiée techniquement et retenue, ce dernier sera aligné a **05 Mois**, faute de quoi son offre sera rejetée

-L'entreprise retenue doit respecter l'instruction du premier ministre N° 9249 du 13/06/2023 relative à l'adoption du système de travail à trois équipes tournantes (3X8)

-si l'entreprise n'a pas fait un engagement écrite relative à l'adoption du système de travail à trois équipes tournantes (3X8) en cas de nécessité du maitre d'ouvrage, l'offre sera rejetée.

-Les entreprises ayant une mise en demeure un projet en cour de réalisation avec la DEP Naama ou publié ou en cour de publication (transmis à l'ANEP justifié par bon de commande) seront éliminées

- Les cahiers des charges des appels d'offres lancée simultanément pendant un mois, le soumissionnaire retenu pour un projet, devra être écarté pour le projet qui suit, dès qu'il est constaté qu'il s'agit des même moyens (moyens humains et matériel) de réalisation indiqué dans le projet attribuer.

- L'entreprise retenue doit avoir une antenne de son siège social dans la wilaya de Naama après l'installation du chantier .

B/ CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE :

Le Chef de file (le mandataire) doit satisfaire les conditions minimales d'éligibilité en termes de capacités techniques et professionnelles définies ci-dessus, en tant que entreprise seule, et doit être majoritaire.

Pour les autres membres :

-Chaque membre doit posséder un certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité activité principale travaux de bâtiment catégorie :(N-1) et plus

Le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement, dans le cahier des charges

-Les entreprises qui remplissent les conditions d'éligibilité peuvent retirer le cahier des charges auprès de **LA DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE NAAMA, SIS BOULEVARD AIN BENKHELIL à Côté de la Daïra de NAAMA -**

Tel : 049-59-61-83

Fax : 049-59-63-33

E-mail :depnaama45@gmail.com.

- La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la première publication de l'avis appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou le portail des Marches publics.

-Les offres devront être déposées **avant 12.00 h**, le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres; si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant .

-La durée de validité des offres est fixée à trois(03) mois augmentés de la durée de préparation des offres.

Les plis doivent être adressés à la **DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE NAAMA, SIS BOULEVARD AIN BENKHELIL à Côté de la Daïra de NAAMA -**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière.

Le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise ,la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature» , «offre technique» ou« offre financière» ,selon le cas ,ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetées et anonyme , comportant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

(Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 46 /2025 (4^{ème} annonce))

Projet : « REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 A KALAAT CHEIKH BOUAMAMA (COMMUNE MOGHRAR)»

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1) Le dossier de candidature :

- La déclaration de candidature daté et signé par le soumissionnaire
- La déclaration de probité daté et signé par le soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés.
- Délégation de pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise .
- Document déterminant les capacités de l'entreprise à savoir :

- Capacités professionnelles :

Seules les entreprises possédant un certificat de qualification et classification professionnelle catégorisé suivant les conditions d'éligibilité dans le secteur **bâtiment** (Activité principale) en cours de validité sont autorisés à soumissionner.

- Capacités Financières : les bilans des **Cinq** dernières années (**2019-2020-2021-2022-2023**) doivent être visés par les services des impôts .

- Capacités techniques :

Moyens humains :Les moyens humains justifiés par les diplômes, attestation d'affiliation à la C.N.A.S valide le jour d'ouverture des plis pour l'effectif d'encadrement, **la fiche carrière, mises à jour C.N.A.S.**

-Moyens matériels :

-Matériel en toute propriété :matériel roulant justifié par des cartes grises, contrat d'assurance en cours de validité ou contrat de leasing avec une Banque, Pour le matériel **non roulant** il faut présenter un **PV d'huissier de Justice ou expert** de l'année **en cours..**

-Références professionnelles : seront justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées et signées par les maîtres d'ouvrages publics.

* Protocole d'accord dans le cas d'un groupement.

2)L'Offre technique :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint renseignée, datée, signée et paraphée par le soumissionnaire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tous autres documents exigés en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .
- Le planning d'exécution des travaux dater et signer par l'entreprise .
- Le cahier des charges portant la dernière page ,la mention manuscrite **«Lu et accepté».**

3) L'Offre Financière :

- La lettre de soumission (selon le modèle) dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le Bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné, daté et signée par le soumissionnaire.
- Le Détail quantitatif et estimatif (DQE) de l'offre dûment renseigné, daté, signé par le soumissionnaire.
- Un récapitulatif général.

-Les soumissionnaires resteront engagés de leur offres pendant toute la durée de validité des offres .

NB : pour plus de détail voir le cahier des charges : instruction aux soumissionnaires.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14:00h** au siège de la **DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE NAAMA, SIS BOULEVARD AIN BENKHELIL à Côté de la Daïra de NAAMA -**

LE DIRECTEUR